

Mobilité sociale et changements sociaux en Algérie : Essai d'analyse des inégalités des chances et des différenciations sociales^{*}

Omar DERRAS^{**}

Introduction

La présente contribution a pour objet l'analyse de la mobilité professionnelle et sociale en Algérie¹. Les objectifs principaux attendus visent à mettre en exergue les déterminants et les enjeux majeurs que recèle l'étude de la mobilité sociale en Algérie. On peut citer par exemple:

* Le présent article est une synthèse de plusieurs études de terrain que nous avons réalisées à Oran sur la mobilité sociale entre 1990 et 2010(thèse de doctorat d'Etat). La plus importante a été réalisée au complexe GNLIZ (AVAL) Sonatrach sur un échantillon représentatif de 217 salariés âgés de 40ans et plus en 1990 et 1998. Pour plus de détail voir annexe.

** Sociologue, Enseignant à la faculté des sciences sociales, Université d'Oran et chercheur associé au Crasc.

¹ La mobilité sociale (mobilité intergénérationnelle) est un passage d'individus, d'un groupe ou d'une classe sociale à une autre. Elle désigne le changement du statut social du père comparé à celui du fils dans l'espace social, par opposition à la mobilité sociale intra générationnelle ou biographique), qui désigne surtout des itinéraires de carrières et des changements de situation professionnelle. Cette dernière est mesurée par la distance existante entre la première et la dernière position socioprofessionnelle.

- l'identification des origines des différenciations et des inégalités sociales en Algérie, le décryptage des tendances et les logiques des transformations sociales, les modalités de structuration des catégories socioprofessionnelles et des strates sociales.
- la distinction de la part des déterminants d'ordre structurel et d'ordre individuel dans la configuration de la mobilité professionnelle et sociale.
- comprendre le sens de la structure de distribution et de transfert des individus dans l'espace sociale et la logique du fonctionnement du système social en Algérie.

La démarche globale sur laquelle repose notre analyse est fondée sur le postulat suivant:

La mobilité sociale en Algérie et son évolution relèvent fondamentalement de la mobilité structurelle (Mobilité minimale nécessaire dans la structure socioprofessionnelle appropriée à chaque génération et chaque conjoncture socioéconomique) qui permet de répondre aux besoins du marché de l'emploi, du niveau et de l'ampleur de la croissance économique et ses effets, et enfin à l'offre du produit et du système éducatif et de la formation professionnelle en Algérie.

Ces trois instances sont considérées comme des mécanismes déterminants pour ce qui est de l'importance et du mode d'évolution de la mobilité professionnelle et sociale des différents groupes sociaux.

La dimension historique, temporelle, et la contextualisation de la mobilité sociale sont des éléments majeurs et incontournables dans la compréhension du dit phénomène et de son évolution. A ce titre, il est nécessaire de délimiter le contexte socioéconomique dans lequel ont évolué les deux générations (pères/fils) durant chaque période.

1. La mobilité structurelle intensive et structuration économique et sociale inachevées

1.1. Le déclassement social massif des algériens durant le capitalisme colonial

Deux formes de mobilité constantes et dominantes vont apparaître tout au long de la présence du capitalisme colonial à savoir:

- la mobilité subie et forcée par l'intensification de l'exode rurale, vécue par la majorité de la population active musulmane algérienne. Cette forme de mobilité avait pour conséquence, la prolétarianisation de la majorité de la population agricole et rurale algérienne.
- cette mobilité régressive ou le déclassement social a conduit à la polarisation de deux sociétés diamétralement opposées, par de fortes inégalités sociales entre la communauté européenne et la population indigène².

1.2. La mobilité sociale à travers la réappropriation du patrimoine colonial et l'exode de substitution (1962/1969)

Dès les premières années de l'indépendance en 1962 et jusqu'en 1969, les différentes formes de mobilité sont générées par deux faits importants:

La récupération et la réappropriation du patrimoine colonial et la substitution de 900.000 européens ayant quitté l'Algérie en 1962/1963) par la population autochtone Algérienne.

A travers la mobilité sociale ascendante conséquente qui mérite d'être signalée, ces deux faits ont favorisé d'abord des groupes sociaux privilégiés Algériens, particulièrement les officiers de l'Armée de libération nationale, les propriétaires fonciers et les cadres diplômés ou possédants une expérience professionnelle acquise dans les pays voisins ou en France. Mais les autres groupes sociaux ont bénéficié aussi, de mobilité sociale ascendante mais

² Sur ce sujet, voir les auteurs suivants : Benachenhou, A., *Formation du sous développement en Algérie*, ENIC, Alger, 1978 ; Noushi, A., *Naissance du nationalisme en Algérie*, Ed. Minuit, Paris, 1963 ; Bourdieu, P., *Travail et travailleurs en Algérie*, Ed. Mouton, Paris, la Haye, 1968 ; Boukhobza, M., *Ruptures et transformations sociales en Algérie*, volume I, Alger, OPU, 1989.

courte et de voisinage à l'intérieur de leurs origines sociales. Par ailleurs, il faut signaler l'importance de l'exode de substitution (mobilité professionnelle et géographique) d'un nombre conséquent de paysans et d'ouvriers agricoles et leur installation dans les périphéries des zones urbaines du Nord du pays³. Cet exode a été synonyme de mobilité sociale ascendante surtout pour la génération des fils⁴.

1.3. La mobilité sociale ascendante massive et collective: l'émergence des couches moyennes (1970/1990)

La mise en place d'un nouveau système productif et développementaliste dès 1970 va bouleverser la structure sociale par l'émergence de mobilité sociale structurelle massive tirée vers le haut⁵.

L'impact de cette forme de mobilité collective dont les bénéficiaires sont la partie supérieure du groupe populaire, va constituer et élargir de nouvelles couches moyennes majoritairement instruites et ce grâce à deux instances principales de mobilité: la massification de l'enseignement et la croissance économique accrue durant cette période.

1.4. Le ralentissement de la mobilité sociale et la désagrégation des couches moyennes (1990/2000)

De 1990 et jusqu'en 2000, l'Algérie a été secouée à la fois par une grave crise économique due à la chute brutale des prix des hydrocarbures sur le marché mondial en 1986 et l'échec de l'expérience du modèle d'économie administrée soutenue et portée par une idéologie populiste sous l'égide de l'Etat/parti unique FLN.

Contraint de mettre en place à la hâte des réformes économiques politiques et institutionnelles libérales, l'Etat va modifier la constitution en officialisant l'instauration du pluralisme politique,

³ Sur ce sujet, voir : Benachenhou, A., *L'exode rural*, Alger, Ed. ENAP, 1979 ; Launay, M., *Paysans Algériens ; la terre, la vigne et les hommes*, Ed. du Seuil, Paris, 1963 et *Planification et développement en Algérie de 1962 - 1980*, Alger, ENPC, 1980.

⁴ Nous examinerons ce sujet lors de l'analyse de la mobilité sociale intergénérationnelle.

⁵ Pour plus d'information voir ; Derras, O., *L'instabilité de la main d'œuvre à la division PGR Sonatrach. Zone d'Arzew*, thèse de Magister, Oran, 1984 ; Bouyakoub, A., « Formation et employabilité en Algérie » in *acte du colloque Euro Med sur la formation, l'emploi et l'employabilité*, Alger, 2000, BIT.

syndical et associatif pour la première fois depuis l'Indépendance. L'impact de cette ouverture économique et politique brutale dans un contexte de crise va engendrer deux faits importants :

- ralentir la mobilité sociale ascendante et consolider la rigidité sociale liée à la stagnation professionnelle des catégories socioprofessionnelles (CSP).
- provoquer la désagrégation et l'appauvrissement des strates sociales centrales et inférieures des couches moyennes fraîchement constituées. La rigidité et le déclassement sociaux sont des facteurs importants dans l'apparition de l'idéologie extrémiste islamiste qu'a connue l'Algérie durant cette période.

1.5. La tendance à la moyennisation de la société et la reconstitution des couches moyennes (2000/2010)

A partir de l'année 2000, la montée vertigineuse des prix des hydrocarbures, la programmation des grands projets comme l'autoroute Est/Ouest, les 17 tramways programmés dans 17 wilayas, la construction d'un million de logements, les aéroports, le métro d'Alger, le programme d'aide et la réforme du secteur agricole ; le développement des PME privées ; tous ces éléments vont créer une nouvelle dynamique économique entraînant une reprise de la mobilité sociale ascendante, mais dominée cette fois-ci par une mobilité sociale courte et de voisinage suivie d'une tendance à la moyennisation de la société par la reconstitution des couches moyennes notamment sa partie centrale.

2. La mobilité professionnelle (intra carrière) ou biographique

2.1. La mobilité professionnelle ascendante et son institutionnalisation dans l'entreprise publique Sonatrach

L'entreprise GL1Z⁶ comme agence principale et génératrice de différentes mobilités est un lieu privilégié de promotions et de réussites socio professionnelles .

Pour parvenir à l'analyse de la mobilité professionnelle intra générationnelle il est nécessaire de reconstituer les carrières

⁶ GLN1Z est un complexe de liquéfaction de gaz naturel d'AVAIL de la zone pétrochimique d'Arzew lieu de notre première étude de terrain en 1992 et 1998.

professionnelles des trois grands groupes socioprofessionnels : les cadres, les agents de maîtrise et les agents d'exécution

Lors de la première phase de la vie active et jusqu'à la veille d'intégration et de stabilité professionnelles, notre population à GLN1Z (Sonatrach) a connu une urbanisation progressive, suivie de difficultés d'insertion professionnelle. Ces difficultés se traduisent par une forte instabilité professionnelle (turn over) et sectorielle et d'une forte rigidité socioprofessionnelle de l'ensemble des CSP. Ce type d'évolution et son importance sont liés principalement à la faiblesse de la croissance économique.

Mais incontestablement c'est dans l'entreprise Sonatrach que la plupart des salariés ont pu construire, consolider et développer leurs parcours socioprofessionnels .

La reconstitution des trajectoires professionnelles repérables au sein du complexe GL1Z, manifeste clairement une forte tendance à l'évolution linéaire des agents, canalisée sur l'ancienneté et fortement centrée sur la promotion par l'institutionnalisation de la formation continue interne⁷. C'est le modèle dominant de l'évolution des carrières dans le complexe et dans l'ensemble de la division AVAL SH.

La lecture du tableau n°1 nous renseigne sur les faits suivants :

- la mobilité structurelle (la différence des deux marges du tableau) montre les modifications importantes dans la structure socio professionnelle de notre population qui est de 44.3% et plus de la moitié des salariés soit 114 au total (52.5% ont évolué soit à l'intérieur de leur CSP respective ou l'on quitté.
- deux formes de mobilité socioprofessionnelles ascendante : les mobilités ascendantes importantes dont 63% des agents de maitrises ont regagné l'encadrement et 11.6% d'exécutants sont devenus des cadres et 42.2% des exécutants ont regagné les agents de maitrise. Ainsi, les bénéficiaires de ce type de modèle de progression sont les

⁷ Voir sur ce sujet la politique de gestion de carrière « le système « S », document interne de travail de la division PGR, novembre 1981.

exécutants (la classe 7 et la classe 8) et la classe 6 pour les agents de maîtrise⁸.

- la mobilité totale ascendante a atteint 44.2 % de l'ensemble de notre population soit 17.5% qui sont devenus cadres et 26.7% des exécutants qui ont accédé au statut d'agent de maîtrise.
- l'absence des déclassements sociaux et l'importance de la mobilité courte à l'intérieur des CSP d'origines.

Tableau 1: Mobilité professionnelle des trois CSP au complexe GL1Z⁹

CSP actuelle 1ère CSP	Cadre	Agent de maîtrise	Agent d'exécution	Total %
Cadre	10 (100%)	0	0	10 (4.6%)
Agent de maîtrise	17 (62.9%)	10 (37%)	0	27 (12.4%)
Agent d'exécution	21 (11.6%)	76 (42.2%)	83 (46.1%)	180 (82.9%)
Total	48 (22.1%)	86 (39.6%)	83 (38.2%)	217 (100%)

⁸ Voir en annexe la classification des salariés de Sonatrach selon la convention de 1970 en 9 classes.

⁹ Voir en annexe le tableau n°8 sur l'évolution de la mobilité professionnelle entre 1990 et 1998.

Si l'apport et le poids du diplôme et du niveau d'instruction sont des atouts décisifs dans le rythme d'évolution des carrières, la formation interne continue ne semble pas influencer sur le devenir professionnel des salariés de manière exclusive¹⁰.

La filière, le département où l'on a évolué et la politique de gestion des ressources humaines notamment le système de gestion des carrières, ont nettement réussi à concilier deux objectifs au complexe GNLIZ durant la période étudiée (1990/1998):

- D'abord, les responsables veillaient surtout à assurer le fonctionnement normal du complexe.
- ensuite, satisfaire les besoins sociaux des travailleurs, la distribution généreuse des salaires et la systématisation des promotions sociales par l'institutionnalisation de la formation continue et l'ancienneté dans l'entreprise.

Les facteurs de l'environnement économique ont eux aussi joué dans la structuration des carrières. Ainsi, c'est durant la décennie de 1980 que la mobilité fut plus forte même si, elle tendait après 1990 vers un ralentissement qui sera compensé par la flexibilité des postes de travail, l'augmentation des salaires et la distribution des primes et avantages.

Le tableau suivant montre le type d'évolution soit en termes de CSP ou 9¹¹ classes avec une nette régression de la mobilité ascendante avec le temps, la consolidation de la rigidité sociale conséquente et l'augmentation relative du déclassement social de proximité.

¹⁰ Voir en annexe le tableau n°9 des fréquences du nombre de formation.

¹¹ Voir en annexe les systèmes de classification et de cotation des postes et des salariés à GNLIZ (AVAL) Sonatrach.

Tableau 2: Evolution de la mobilité socioprofessionnelle durant différentes périodes (en 3 groupes sociaux et 9 classes)

Périodes Sens de mobilité	Avant 1990		1990/2000		2005	
	Selon 3 group es	Selon 9 class es	Selon 3 group es	Selon 9class es	Selon 3 group es	Selon 9class es
Mobilité ascendant e	52.5%	91,4 %	47.5%	57.6%	28.4%	45.2%
Rigidité sociale	47.4%	08.6 %	45.6%	31%	59.4%	35.2%
Mobilité descendan te	0%	0%	06.9%	11.3%	11.7%	19.6%
Total	100%	N 217	100%	N 274	100%	N 280

Ainsi, ce tableau montre la réduction de la mobilité socioprofessionnelle avec le temps soit selon les 3 grands groupes sociaux qui passe de 52.2% avant 1990 à 28.4% en 2005 ou en termes de 9 classe ; c'est-à-dire les courtes promotions professionnelles à l'intérieur du groupe social de 91.4% à 45.2%. La rigidité sociale à son tour a connu une augmentation puisqu'elle passe de 47.4% à 59.4% en termes de groupes sociaux et de 8.6% à 35.2% en termes de 9 classes.

Par ailleurs, la mobilité professionnelle est aussi un indicateur pertinent pour mesurer l'état d'insertion professionnelle et sociale dans l'entreprise, de satisfaction dans le travail et surtout d'enrichissement et de construction identitaire.

2.2 La mobilité professionnelle intra générationnelle en 2010

Tableau 3 : La mobilité biographique ou professionnelle en Algérie en 2010¹²

Dernier statut social 1^{er} statut social	Groupe Aisé	Groupe moyen	Groupe populaire	Total %
Groupe aisé	56 96%	2 04%	0	58 8.9%
Groupe moyen	76 26.6%	187 65.6%	22 7.7%	285 43.9%
Groupe populaire	24 7.8%	117 38.3%	164 53.7%	305 47%
Total	156 24%	306 47.2%	186 28.7%	648 100%

Les marges du tableau n° 3 montrent une transformation substantielle des deux structures sociales en l'espace d'environ une vingtaine d'années c'est-à-dire notre population qui a commencé sa vie professionnelle au moins en 1990¹³. En effet, d'une structure pyramidale en début de carrière, vers une structure atrophiée au centre de la structure et un rétrécissement aux extrémités. Cette configuration montre un phénomène important qui dévoile une tendance à la moyennisation de la société et ce pour deux raisons

¹² Les tableaux utilisés dans ce travail s'appuient sur ce qu'on appelle les tables de mobilité, outil incontournable pour mesurer les différentes formes de mobilité : Lorsqu'il s'agit par exemple de la mobilité sociale intergénérationnelle ; on utilise un tableau à deux variables : la profession ou CSP, reflet du statut social du père comparé à celui de son fils ou le rapport entre le 1^{er} statut et le dernier du même individu lorsqu'il s'agit d'analyser la mobilité professionnelle ou biographique. La lecture des tables peut se faire à la fois en termes de destinée et en termes de recrutement (Plus de détail voir l'annexe).

¹³ Nous avons retenu dans notre échantillon uniquement des personnes âgées de 40 et plus pour pouvoir reconstituer les parcours de carrières d'au moins 20 ans d'expériences professionnelles.

principales : le ralentissement de la mobilité ascendante dominée par la mobilité courte et de proximité et la forte rigidité sociale.

Ainsi, nous constatons un net ralentissement de la mobilité professionnelle ascendante, synonyme de la réduction des opportunités de promotion socio professionnelle dans le monde du travail. Cette mobilité biographique ascendante est de l'ordre de 33.4%. Elle est dominée par des mobilités de voisinages (38% pour le groupe populaire vers le groupe moyen et de 26.6% du groupe moyen vers le groupe aisé) et aussi (ce que ne montre pas le tableau) des mobilités très courtes à l'intérieur de chaque grand groupe social.

Les catégories socioprofessionnelles (CSP) bénéficiaires de la mobilité ascendante sont les cadres moyens et ingénieurs qui regagnent les cadres supérieurs pour la moitié d'entre eux, pendant que les TS et agents de maîtrise se contentent surtout de mobilité courte de proximité (la moitié d'entre eux) et très peu d'entre eux ont accédé aux groupes aisés. Enfin pour ce qui est des employés de l'administration et des enseignants du primaire et moyen du groupe populaire, ils se sont contentés surtout de mobilités de proximité à l'intérieur de leur groupe d'origine. Ils deviennent soit des cadres moyens, soit des professeurs de lycée. Par conséquent, le niveau d'instruction est devenu un facteur important dans l'acquisition de mobilité biographique et sociale. Nous sommes loin de la massification de la mobilité par le bas des années 70/80.

Nous avons affaire à une très forte rigidité socioprofessionnelle estimée à presque 63% de l'ensemble de nos enquêtés. Cette dernière augmente selon l'importance des trois groupes sociaux (53.7% pour le groupe populaire, 65.6% pour le groupe moyen et 96.5% pour le groupe aisé).

3. L'évolution de la mobilité sociale intergénérationnelle : l'impact des transformations structurelles

L'approche longitudinale et diachronique de la mobilité sociale, vise principalement à analyser la structure des transferts ou de transmission des statuts sociaux entre les deux générations (pères/fils). Elle est produite en général par les changements sociaux, culturels, politiques et économiques.

Plusieurs enseignements très riches peuvent ressortir de l'analyse de la mobilité sociale intergénérationnelle et de son évolution depuis la période post indépendante jusqu'à nos jours en Algérie.

Tout d'abord, il faut relever un phénomène particulier relatif à la forte mobilité structurelle. Elle est liée aux bouleversements de la structure sociale de la deuxième génération (répondants de GNL1Z) sous les effets des grands changements ayant traversés la société, particulièrement au niveau du dynamisme de la structure économique dès le début de la décennie 1970.

Ainsi, lorsque nous comparons la structure socioprofessionnelle des deux analysées (père et fils), une nette différence est perceptible entre d'une part, la très faible mobilité structurelle (2,1%) au début de carrières des deux générations des pères et celle des fils, d'autre part, la forte mobilité structurelle estimée à 38,2% chez la deuxième génération (les fils) 20 ans plus tard. Cette forte mobilité structurelle est elle-même l'expression manifeste des effets de deux facteurs principaux :

- tout d'abord, l'importance considérable de la croissance économique soutenue des années 1970 qui est un facteur générateur de très forte mobilité ascendante de la majorité de la population des fils d'origine populaire et modeste. Cette forte ascension sociale est forcée car dépendante de la nature de la structure professionnelle, et de l'énorme déficit en matière de nouvelles qualifications dont avait besoin le secteur économique naissant.
- ensuite, le décalage entre la forte demande des besoins du système productif et la lenteur de l'offre du système éducatif, avait permis aux gens qui se trouvaient en bas de la structure d'occuper les places supérieures vacantes.

Dans cette perspective la mobilité sociale est la conséquence des transformations et des changements structurels importants ayant traversé la société

La politique de gestion de carrières de l'entreprise GL1Z, centrée principalement sur la formation continue et la promotion professionnelle interne et aussi sur les exigences du diplôme pour l'accès à l'encadrement, a généré un fort mouvement ascendant

vers le groupe social intermédiaire. Il va ensuite décliner vers des proportions moins importantes en direction du groupe supérieur. Ce sont les fils des CSP et des couches sociales populaires qui en sont les principaux bénéficiaires, puisque 114 soit 52,5% exactement des salariés de GLIZ, ont accédé au groupe intermédiaire et supérieur vingt ans plus tard.

Ainsi, la population enquêtée a globalement connu deux destins différents :

- Une mobilité sociale ascendante relativement importante dont ont bénéficié les fils des couches populaires particulièrement les fils d'ouvriers (qualifiés, spécialisés, sans qualification et agricole, et petits agriculteurs). Ils ont amplement amélioré leurs conditions sociales et professionnelles comparativement à celles des parents.
- Une rigidité sociale d'une partie non négligeable des enfants d'ouvriers sans qualification et des petits agriculteurs incapable d'améliorer leur situation socioprofessionnelle par rapport aux parents à cause de leur faible niveau d'instruction. Ils sont 46% de notre échantillon.

Ainsi, les mécanismes générateurs de mobilité sociale ascendante et l'acquisition de la position finale des fils (enquêtés), sont le fait de deux instances principales :

- L'entreprise GLIZ Sonatrach qui fonctionne comme instance de sélection et d'hierarchisation socio professionnelle à travers les différentes promotions professionnelles acquises surtout par la formation continue et l'ancienneté dans l'entreprise.
- l'impact de la massification du système scolaire et les chances de réussite scolaire dont les salariés ont bénéficié durant la décennie 1970/1980, indépendamment de l'influence du capital économique et de l'origine sociale.

Nous sommes donc en présence d'un type de mobilité fondée, sur une forte indépendance entre l'héritage culturel et son influence sur la réussite scolaire des fils. Autrement dit, la mobilité sociale ou la réussite scolaire par effet de dominance est une hypothèse à exclure dans ce cas de figure et l'acquisition de la position finale du fils, obéit soit à une logique du mérite par le

système scolaire, soit à une politique de gestion systématique des carrières généreuse de l'entreprise basée sur l'ancienneté et la formation interne dans l'évolution socioprofessionnelle ou les deux à la fois.

Par ailleurs, le système éducatif est très ouvert à la génération des fils et très égalitaire. En effet durant les années 70, la massification de l'enseignement a considérablement amélioré les niveaux scolaires des fils appartenant à des groupes sociaux populaires et les fils des analphabètes.

Tableau 4 : Evolution de la mobilité sociale intergénérationnelle entre 1992/2005 (Répartition en CSP, en 9 classes et en 18 professions)

	1992			2005		
	03 Grand es CSP	09 Class es	18 CSP	03 grande s CSP	09 Class es	18 CSP
Rigidité sociale	44,3%	16,5%	41,4%	38,6%	11,3%	42,8%
Mobilité ascendante	48,3%	70,5%	52,1%	45,1%	66,4%	50,9%
Déclassement social	7,3%	12,9%	6,4%	16,2%	22,3%	6,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

L'évolution des flux de mobilité sociale intergénérationnelle entre les deux dates (1990/2005), fait dégager les tendances suivantes .

La première tendance est le ralentissement voire une légère réduction de la mobilité sociale ascendante avec le temps. Ce ralentissement de la mobilité sociale ascendante est lié principalement au ralentissement de la mobilité professionnelle verticale et à la stagnation dans le rythme d'évolution des parcours professionnels. Ce constat indique la saturation du marché du travail et la conséquence du personnel pléthorique dans le secteur public.

La deuxième tendance est la très forte mobilité sociale ascendante de proximité très perceptible à l'intérieur de chaque grand groupe social (mobilité en termes de 9 classes) avec un phénomène nouveau de déclassement social de proximité. Ces deux phénomènes produisent des groupes sociaux hétérogènes, et la stratification sociale à tendance à se brouiller à l'intérieur et entre les extrémités des grandes strates sociales.

La mobilité sociale de proximité concerne particulièrement les classes populaires, mais aussi les extrémités des deux groupes, populaire et moyen.

L'évolution des taux de déclassement social est en nette augmentation en 2005 par rapport à 1992 à l'exception de la répartition en termes de 18 CSP qui montre une nette rigidité sociale. Ce phénomène nouveau de déclassement social commence à prendre de l'ampleur progressivement avec le temps, ce qui montre la persistance non seulement de la crise économique et ses conséquences négatives, mais aussi la cessation de la fonction traditionnelle de l'école comme voie royale de promotion et de réussite sociale.

3.1 La mobilité sociale et le rôle du système éducatif

Tableau 5 : Relation entre niveau scolaire et position sociale Père/Fils en 2005¹⁴

Niveau. Scolaire fils par rapport au père	Position sociale du fils par rapport au père			Total
	Supérieur	Egal	Inférieur	
Supérieur	140 (68.6%)	19 (9.3%)	45 (22%)	204 100% (79.6%)
Egal	20 (47,6%)	11 (26,1%)	11 (26.1%)	42 100% (16,4%)
Inférieur	7 (70%)	1 (10%)	2 (20%)	10 100% (3,9%)
Total	167 (65,2%)	31 (12,1%)	58 (22,6%)	256 100% 100%

Le mode de fonctionnement du système éducatif se caractérise par une ouverture et une égalité des chances scolaires mais pas de manière systématique. La présence du paradoxe constaté selon lequel, l'acquisition du diplôme scolaire supérieur à celui du père, ne garantit pas automatiquement au fils une position sociale plus élevée en dépit d'une forte corrélation du niveau supérieur du fils et son statut par rapport au père. La logique du mérite est dominante dans le processus d'acquisition de la position sociale finale du fils durant la décennie 1980, mais dès le début des années 90, l'origine sociale et l'héritage culturel commencent à influencer de plus en plus dans la détermination du statut social final de nos répondants.

Lors de l'examen de ce phénomène entre les deux périodes analysées, nous constatons un relâchement de la corrélation entre le

¹⁴ Voir en annexe le tableau n°10 sur la relation entre niveaux scolaires et statuts sociaux (Pères/Fils) en 1992.

niveau scolaire supérieur du fils et sa mobilité, ascendante ou descendante par rapport au père.

Ce phénomène s'explique par l'inflation des diplômés du supérieur et la difficulté de leurs insertions professionnelles à cause des nouvelles demandes des qualifications et compétences exigées par le marché du travail.

C'est donc le capital social et le diplôme le plus élevé qui deviennent progressivement les critères principaux générateurs de réussites sociales.

Ainsi, il ne suffit plus d'avoir une licence mais des études longues post graduées dans des nouvelles spécialités, rares et très demandées sur le marché de l'emploi et aussi des réseaux de connaissances et de relations pour s'assurer d'une réussite professionnelle ou alors avoir les moyens financiers et les réseaux sociaux appropriés pour s'installer à son propre compte. Dans ce cas précis, l'inflation des diplômes et leur banalisation, impriment à la logique du mérite une place secondaire..

3.2. La désagrégation des couches moyennes (1990/2000) : Le poids de la rigidité sociale et l'importance de la mobilité de proximité

La chute brutale des prix des hydrocarbures sur le marché mondial en 1986 a dévoilé au grand jour la vulnérabilité de l'économie algérienne. Cette nouvelle posture a obligé les dirigeants du pays à entamer des réformes économiques et politiques libérales dans la contrainte et la précipitation.

Cette période trouble et opaque va plonger le pays dans une spirale de violences sans précédent (les émeutes de la jeunesse en 1988, la guerre civile entre 1990/2000) d'une part, et d'autre part, elle va générer un net ralentissement de la mobilité sociale ascendante, suivie d'une forte rigidité sociale touchant tous les groupes sociaux. Par ailleurs, il faut noter un fait nouveau d'une extrême importance à savoir, la déstabilisation de la structure sociale notamment sa partie centrale par la désagrégation des couches moyennes fortement atteintes par la crise économique. Ces dernières ont connues trois destinées différentes : Une première proportion de 30% a bénéficié d'une mobilité sociale ascendante en regagnant le groupe supérieur, une autre proportion de 30% s'est

contentée de consolider sa même position sociale et enfin une dernière proportion a connu (fait nouveau) un déclassement social. C'est ce que montre le tableau suivant¹⁵.

Tableau 6 : Mobilité sociale intergénérationnelle en termes de destinées selon les trois groupes entre 1992 et 2005 en (%)

Statut du fils Statut du père		Groupe supérieur	Groupe Moyen	Groupe populaire	Total
Groupe supérieur	1992	75%	8,3%	16,6%	100%
	2005	71,4%	14,2%	14,2%	100%
Groupe moyen	1992	20%	47,5%	32,5%	100%
	2005	36,6%	34,1%	28,3%	100%
Groupe populaire	1992	18,7%	40%	41,2%	100%
	2005	33%	30%	37%	100%
Total	1992	22,1%	39,6%	38,2%	100%
	2005	38,2%	30,3%	31,4%	100%

Ces nouvelles formes de mobilité ont créé de fortes inégalités sociales. Ils seront des déclencheurs des tensions sociales, de l'émergence des idéologies extrémistes et la récurrence des nouveaux mouvements sociaux violents provenant particulièrement des islamistes extrémistes et des délinquants.

La conjoncture actuelle est caractérisée par la vulnérabilité dans le travail ; la déqualification, la précarité et la dépermanisation de l'emploi ; tous ces facteurs vont contribuer à influencer sur les formes de mobilité sociale et professionnelle.

Actuellement, les nouveaux métiers prisés se retrouvent dans les secteurs d'activité économique des services, comme le commerce particulièrement de l'importation, les professions libérales, les nouvelles technologies de la communication, les finances, les assurances et le secteur informel. Ils deviennent des emplois producteurs de promotions et de réussite sociale par leur rareté et

¹⁵ Voir les valeurs relatives du groupe moyen en termes de destinées (lecture horizontale).

leur forte demande sur le marché de l'emploi. Mais la tendance en vogue pour les opportunités les plus sûres de mobilité sociale, n'est nullement le salariat mais l'installation à son propre compte qui pourrait être la voie d'excellence pour une éventuelle réussite socioprofessionnelle actuellement.

Autrement dit, les nouveaux enjeux majeurs actuels en Algérie sont liés aux modalités de distribution de la rente pétrolière et de la répartition des richesses du pays qui vont profiter surtout aux indépendants et autres hommes d'affaires, aux opportunistes notamment aux importateurs et aux privilégiés du système, avantagés par leur capital social et la faiblesse des structures de contrôle étatique ; tous ces facteurs ont largement contribué à amplifier l'évasion fiscale, la corruption, et de fait, amplifier les inégalités et les différenciations sociales.

3.3. La reconstitution des couches moyennes : vers la moyennisation de la société Algérienne actuelle : 2000/2010

A partir de 2000, à la faveur de l'augmentation fulgurante des prix des hydrocarbures sur le marché mondial et l'embellie financière la reprise des grands chantiers hautement capitalistique et le BTP ; nous assistons à l'apparition d'une redynamisation de la mobilité sociale ascendante mais dans un contexte économique particulier dominé par les contestations socioprofessionnelles notamment dans les deux secteurs : l'enseignement et la santé précarisation , l'élargissement du travail informel et le développement du libéralisme sauvage où émerge un secteur privé national composé majoritairement par des petites entreprises (PE) de petite dimension de type familial peu créatrice de richesses et d'emplois¹⁶.

¹⁶ On recense la création de 36 000 nouvelles petites entreprises (PE) chaque année de moins de 20 salariés en Algérie dont la mortalité est estimée entre 5000 et 6000 PE annuellement.

La mobilité sociale intergénérationnelle en 2010 (en termes de recrutement et de destinées)

Tableau 7 : La mobilité sociale intergénérationnelle en 2010

CSP Fils CSP Père	Groupe aisé / supérieur	Groupe moyen intermédiaire	Groupe populaire	Total %
Groupe aisé	9 17.6% (5.7%)	38 74.5% (11.5%)	4 7.8% (2.5%)	51 100% (7.9%)
Groupe moyen	64 36.3% (41%)	104 59% (31.6%)	8 4.5% (5.2%)	176 100% (27.5%)
Groupe populaire	83 20% (53.2%)	187 45.2% (56.8%)	143 34.6% (92.2%)	413 100% (64.5%)
Total	156 24.3% 100%	329 51.4% 100%	155 24.2% 100%	640 100%

Globalement, le tableau n° 7 dévoile trois grandes tendances¹⁷, à savoir :

- une très forte mobilité sociale intergénérationnelle ascendante puisqu'elle dépasse la moitié de notre échantillon, 52% exactement,
- une rigidité sociale qui touchent 40% des enquêtés,
- la réduction sensible du déclassement social.

Ces trois formes principales de mobilité sociale vont bouleverser la structure sociale de la génération des fils (enquêtés) qui est radicalement différente de celle de la génération des pères. Il suffit de lire les marges du tableau. La différence des deux structures

¹⁷ Ces données sont tirées d'une récente étude sociologique sur : la mobilité sociale et identité politique réalisée par nous même à Oran sur un échantillon structuré de 648 personnes.

sociale nous révèle une très forte mobilité structurelle de l'ordre de 40%.

En effet, la structure sociale des pères se présente de manière pyramidale ce qui traduit une très faible mobilité sociale ascendante.

En revanche, on assiste à un changement radical de la structure sociale des fils qui se présente comme une structure déséquilibrée: c'est-à-dire, un rétrécissement de ces deux extrémités avec respectivement 24% pour les deux groupes sociaux et le gonflement de sa partie centrale estimée à 51.4%.

Cette configuration s'explique par la combinaison de trois facteurs selon nous :

- une forte rigidité sociale du groupe moyen, suivi d'une mobilité de proximité courte d'une proportion notable du groupe populaire et enfin fait nouveau, « un déclassement social » significatif des fils du groupe aisé.

Cette configuration nous conduit à relever un constat d'une extrême importance, à savoir la tendance à la moyennisation de la société actuelle.

Ces couches moyennes se recrutent surtout parmi le groupe d'origine populaire, avec une forte présence estimée à 56.8%, parmi lesquelles 31.6% sont originaires du groupe moyen et 11.5% seulement du groupe aisé.

Maintenant, lorsque nous examinons le tableau en termes de destinée, une rigidité sociale importante des fils du groupe moyen est perceptible avec presque 59% de l'ensemble du groupe moyen, 45% des fils du groupe populaire ont bénéficié d'une mobilité sociale ascendante de proximité et fait nouveau, 74.5% des fils du groupe supérieur ont subi un déclassement social comparativement aux statuts de leurs parents. Ce déclassement est dû essentiellement au ralentissement de la mobilité biographique qui est symptomatique du rétrécissement du marché du travail. Ceci exprime la difficulté du groupe supérieur des parents à reproduire le même statut social à leurs progénitures (génération actuelle).

En guise de conclusion

Dans ce panorama qui vient exposer, plusieurs idées importantes peuvent être relevé :

- d'abord, la forme dominante de la mobilité sociale est fondamentalement structurelle dans la mesure où elle est une conséquence des transformations sociales et économiques spécifiques à chaque époque en Algérie.
- la configuration et le mode d'évolution de la mobilité sociale reflètent manifestement l'intensité et l'ampleur des changements économiques et sociaux ayant marqué la société algérienne ces 50 dernières années.

En effet, nous assistons dès le début des années 1970 à une mobilité sociale ascendante massive et collective particulièrement la génération des fils (nos enquêtés) d'origine populaire qui va générer et élargir de nouvelles couches moyennes. Deux facteurs principaux ont été à l'origine de ce phénomène: la massification de l'enseignement et la croissance économique soutenues qui avait un besoin énorme en matière de cadres algériens .

La chute brutale des prix des hydrocarbures sur le marché mondial en 1986 a eu trois conséquences négatives après cette date:

- le ralentissement de la mobilité sociale ascendante,
- la forte rigidité sociale due principalement au ralentissement de la mobilité intra carrière ou biographique,
- et enfin, la désagrégation des couches moyennes vers les trois destinées : une partie supérieure, la mieux positionnée avait réussi à rejoindre le groupe social aisé, la deuxième qui par des stratégies et des créneaux divers avait tenté de consolider ou de se repositionner statutairement afin de préserver ses acquis, et enfin la troisième partie va subir un déclasserement social en rejoignant le groupe populaire.

Cette déstructuration des couches moyennes a été un des facteurs important dans l'émergence des idéologies extrémistes et la violence qu'avait secouées l'Algérie.

La reprise timide et lente de la mobilité ascendante notamment d'une partie des couches moyennes entre 2000 et 2010, s'explique

en partie par la mise en place d'un vaste programme de développement économique. Cette relance économique n'était possible que grâce à l'embellie financière exceptionnelle, à la faveur de l'augmentation significative des prix des hydrocarbures de la décennie actuelle. L'effort de la relance économique a touché particulièrement le secteur agricole (plan national de développement agricole), le BTP et le commerce et les services.

En 2010, la mobilité sociale ascendante n'est plus un phénomène exclusif aux couches sociales populaires, comme dans les années fastes de l'époque du populisme de la décennie 1980. Le ralentissement significatif de la mobilité sociale ascendante s'exprima à la fois par la prépondérance de la mobilité courte et de voisinage, d'une forte rigidité sociale de l'ensemble des groupes sociaux et fait nouveau du déclassement social des couches supérieures.

Ces formes simultanées de mobilité ont conduit à une nouvelle configuration de la structure sociale avec la reconstitution des couches moyennes et à la moyennisation de la société. Mais la fragilité de l'économie algérienne qui repose encore et exclusivement sur la rente pétrolière¹⁸ ne permet pas de relancer la croissance économique, et demeure caractérisée par la mauvaise répartition de la rente notamment entre les salariés et les indépendants, la mauvaise gouvernance et l'ambiguïté d'une politique économique qui ne valorisent pas en priorité, l'effort, le mérite et la compétence. A défaut de mesures urgentes et courageuses, le pays va connaître non seulement une amplification des inégalités sociales et la polarisation des classes sociales, mais aussi il sombrera dans une crise économique et sociale grave et durable tant que l'Algérie restera fortement dépendante et à la merci des aléas et les fluctuations des prix des hydrocarbures sur le marché mondial.

¹⁸ Les recettes en devise de l'Algérie qui provenant des hydrocarbures représente 98%, et les exportations hors hydrocarbure ne dépasse pas 1 milliard de Dollars et nos importations sont estimées cette année à 45Milliards de \$.

Annexe

Techniques d'enquête

Dans les sociétés modernes, un consensus a été établi sur: « la profession » comme indice de mesure de CSP et du statut social.

Nous prenons la profession comme indice de catégorie socioprofessionnelle reflétant la position ou statut social relatif de l'individu, mais combiné avec d'autres paramètres.

Des équivalences ont été faites de toutes les professions et leur hiérarchisation dans le temps et dans l'espace

La méthode de cotation des postes de travail de référence est celle de la convention collective de l'entreprise Sonatrach de 1970.

Composition et classification des catégories socioprofessionnelles (CSP)

Au niveau de l'entreprise GNL1Z SH, nous avons utilisé trois modes de différenciation et d'hiérarchisation des salariés.

- 1/ les trois principales catégories socioprofessionnelles¹⁹ sont :
- Les cadres (groupe supérieur), les agents de maîtrise (groupe intermédiaire) et les agents d'exécution (groupe populaire).
- 2/ les neuf classes telles que mentionnées dans la convention collective de l'entreprise se répartissent ainsi : chaque CSP comprend trois classes de niveaux différents (classe 1 la plus élevée et classe 9 la plus basse).
- 3/ les 18 professions ou CSP sont scindées en trois grands groupes sociaux: Groupe aisé, groupe moyen et groupe populaire.

Les tables de mobilité

La table de mobilité est un instrument de mesure indispensable et universel.

Il s'agit de tableaux à double entrée qui mettent en relation deux principales variables à savoir le statut où la position sociale du père (au moment où le fils termine ses études) avec celle du père.

¹⁹ Voir la convention collective de l'entreprise Sonatrach de 1970.

La mobilité en termes de destinées : c'est-à-dire une lecture horizontale du tableau qui consiste à savoir comment se répartissent 100 individus d'une génération.

La mobilité en termes de recrutement ou d'origine : c'est une lecture verticale du tableau qui pose la question de l'origine sociale des individus qui occupent aujourd'hui une position sociale donnée.

La mobilité structurelle ou contrainte : c'est la différence entre les structures des différentes CSP des deux générations (pères/Fils).

Elle est généralement produite par la croissance économique, la dynamique du marché du travail et la croissance démographique différentielle.

L'âge retenu de nos répondants est de 40 ans et plus dans chaque génération.

Quatre grandes études ont été réalisées:

- La première enquête: *Mobilité professionnelle et sociale au GLIZ AVAL SH Béthioua (1990/1998)* avec un échantillon de 217 salariés de plus de 40 ans (structuré et par quota).

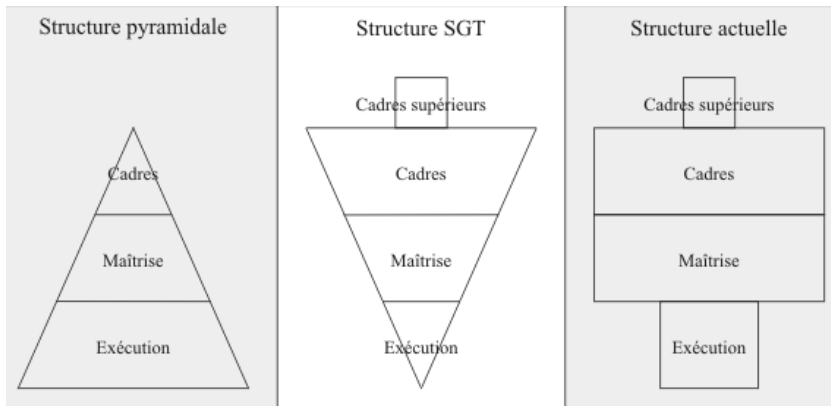
L'entreprise Sonatrach a connu plusieurs systèmes salariaux et de classification des postes de travail :

Il fallait nécessairement procéder à un réajustement et à l'harmonisation des qualifications par l'analyse des postes de travail.

Mettre en place un système d'équivalence des professions des C.S.P de Sonatrach et les autres secteurs d'activité économique

Pour donner un aperçu des glissements et des déformations des qualifications suite à la mauvaise application du SGT nous suggérons le schéma suivant :

1^{ère} structure : convention collective de 1970,
2^{ème} structure: SGT et 3^{ème} structure : SGT réajusté après 1990



La deuxième enquête a ciblé *les étudiants en fin du cursus* réalisée en 2005 dans les universités d'Oran, sur un échantillon structuré et par quota de 300 étudiants, répartis de manière équitable entre les étudiants et les étudiantes (50% des garçons et 50% des filles).

Une troisième étude sur *la mobilité professionnelle et la mobilité sociale* en 2005 dans la wilaya d'Oran a été réalisée sur une population de 277 où toutes les 18 professions sont représentées, pour saisir l'évolution de la mobilité professionnelle et sociale, comparer la mobilité sociale entre 1992 et 2005.

Afin d'actualiser ce travail de recherche, une quatrième étude empirique sur le même thème en 2010 à Oran sur un échantillon

représentatif de 748 personnes à été réalisée.

Tableau 8 : Evolution durant toute la carrière professionnelle des catégories socioprofessionnelles (CSP) de GL1Z²⁰

Période CSP	1 ^{er} emploi avant SH	Début SH 1970	1995 SH	Total des mobilités prof ascendantes à GNL1Z (SH)
Cadre	03 1.57%	10 10%	48 22.1%	+38
Agents de maîtrise	41 21.4%	27 12.4%	85 39.1%	+58
Agents d'exécution	147 76.9%	180 82.9%	84 38.7%	-96
Total	191 100%	217 100%	217 100%	

Tableau 9 : Rôle de formation dans la mobilité professionnelle

Nombre de formation continue	Ceux qui ont réussi et changé de CSP	Ceux qui n'ont pas changé de CSP
1 formation	50 %	59.3 %
2 formations	28 %	27 %
3 formations	16 %	5.6 %
4 formations	04 %	2.8 %
5 formations	02 %	5.3 %
Total	100 %	100 %

²⁰ Les salariés manquants de notre échantillon c'est-à-dire les 26/217, ont été recruté directement à SH.

Tableau 10 : Relation entre niveau d'instruction et statut social (Père/Fils) à SH 1992

Niveau scolaire du fils rapport à celui du Père	Statut social de fils par rapport à celui du père			
	Supérieur	Egal	Inférieur	%
Supérieur	(126)	(21)	(23)	(170)
	74,1%	12,3%	13,5%	100% 78,3%
Egal	(13)	(9)	(10)	(32)
	40,6 %	28,1 %	31,2%	100% 14,7%
Inférieur	(3)	(6)	(6)	(15)
	20 %	40 %	40 %	100% 6,9 %

Bibliographie

Addi, L., *L'impasse du populisme : l'Algérie : collectivité politique et Etat en construction*, Alger, Enal, 1990.

Benachenhou, A., *Formation du sous développement en Algérie, essai sur les limites du capitalisme en Algérie 1832/1962*, Alger, OPU, 1978.

Benachenhou, A., *Planification et développement en Algérie de 1962/1980*, Alger, ENPC, 1980.

Boukhobza, M., *Ruptures et transformations sociales en Algérie*, vol. I et vol. 2, Alger, OPU, 1989.

Derras, O., « L'évolution du secteur privé en Algérie » in *les représentations du travail ; Revue Insaniyat*, n°1, Crasc, 1997, pp.156-170.

Derras, O., *L'instabilité de la main d'œuvre à la division PGR Sonatrach. Zone industrielle pétrochimique d'Arzew*, Thèse de Magister, Oran, 1984.

Noushi, A., *Naissance du nationalisme en Algérie*, Paris, éd Minuit, 1963.

Dossier spécial de la deuxième conférence des cadres de SH à Hassi R'mel du 13/14 juin 2002, *Revue de l'entreprise SH*, n°34 juillet 2002.

Durand, C. et M., *De l'OS à l'ingénieur ; carrière ou classe sociale*, Paris,

Ed. Ouvrière, 1971.

Durand, M., « Mobilité sociale » in *Dictionnaire, Le travail dans l'entreprise et les sociétés modernes*, Paris, éd Hachette, (non daté).

Barrière, C., « Critique de la notion de mobilité sociale », in *Revue l'année sociologique*, Paris, éd PUF, 3^{ème} série, 1961, pp. 447/455.

Bertaux, D., « Mobilité sociale biographique : une critique de l'approche transversale », *Revue française de sociologie*, XV, 3, 1974, pp. 329-362.

Bertaux, D., « Sur l'analyse des tables de mobilité sociale », *Revue française de sociologie*, X, 4, 1969, pp. 448-514.

Bertaux, D., *Destins personnels et structures de classes*, Paris, éd PUF, 1977.

Bertaux, D., *Mobilité sociale* ; Paris, éd Hatier, 1985.

Boiarski, A., « A propos de la mobilité sociale », *Recherches internationales*, janv-févr. 1960, p. 165-180.

Boudon, R. « Eléments pour une théorie formelle de la mobilité sociale », *Quality and Quantity*, V, 1, 1971, p. 39-85.

Boudon, R., *L'inégalité des chances ; la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, A. Colin, 1973 (trad. Angl. : *Education, Opportunity and Social Inequality : Changing Prospects in Western Society*, New York, Wiley, 1974).

Boudon, R., *Le poids d'Anchise*, Nantes, INSEE, 1980.

Bourdieu, P., *La reproduction ; éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Ed. de Minuit, 1970.

Bourdieu, P., *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Ed. de Minuit, 1979.

Capecchi, V., « Problèmes méthodologiques dans la mesure de la mobilité sociale », *Archives européennes de sociologie*, 8, 1967, pp. 285-318.

Cherkaoui, M., « *Mobilité Sociale* » in *Traité de sociologie*, S/ dir R Boudon, Ed. PUF, Paris, 1992.

Cuin, C.H., « *Analyse systémique et sociologie de la mobilité sociale* », *Année sociologique*, 33, 1983, pp. 249-269.

Cuin, C.H., *Les sociologues et la mobilité sociale*, de PUF, Paris, 1993.

Girod, R., *Inégalité, inégalités*, Paris, Ed. PUF, p. 139.

Golthorpe, J., « *Mobilité sociale et intérêts sociaux* », *Sociologie et Sociétés*, VIII, 2, 1976, pp. 7-36.

Goux, D. et Maurin, E., « *La mobilité sociale, le rôle des anticipations réexaminé* »; in *Les annales d'économie et des statistique*, n°62, 2001.

Laroche, D., *La mobilité sociale au Québec*, chapitre 6, Ed. BSQ, 2000.

Lemel, Y., *Stratification et mobilité sociale*, Paris, Ed. A Collin, 1991.

Merllié, D., Prévot, J. : *La mobilité sociale, la découverte*, Paris, 1994.

Merllié, D., *Les enquêtes de la mobilité sociale*, Paris, PUF, 1994.

Thelot, C., *Tel père tel fils ? Position sociale et origine familiale*, Paris, Ed. Dudo, 1982, pp. 117/152.

AARDES, *Etude nationale sur les migrations d'Oran*, série 2, 4^{ème} vol, Alger Sept. 1975.